



# Assemblée Générale OCCE 71

Michel SCHAEFFER,

Président de l'Association Départementale de l'Office Central de Coopération à l'Ecole  
et les membres du Conseil d'Administration, vous invitent à

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

qui se tiendra le

# Mercredi 4 Avril 2018 - 14h30

à

Maison des associations, Espace Jean Zay  
4 Rue Jules Ferry - Chalon-sur-Saône

Nous comptons sur votre présence forte et nombreuse !

Une assemblée générale est toujours un moment important de la vie d'une association.

C'est là que se rencontrent tous ses acteurs et que se prennent les décisions qui influent tout au long de l'année sur le fonctionnement de celle-ci.

Face aux difficultés de fonctionnement avec la Banque Postale, le Conseil d'Administration présentera le résultat des ses recherches.

Participer à une assemblée générale, c'est participer à la vie de l'association, à son orientation, à son devenir.

C'est pourquoi nous vous attendons aussi nombreux que possible.

L'OCCE,  
c'est vous !

**Information  
sur le  
changement de  
banque pour les  
coopératives  
scolaires**

### ORDRE DU JOUR

Rapport Moral  
Compte rendu d'activités 2016/2017  
Compte rendu financier 2016/2017 et rapport du commissaire  
aux comptes  
Affectation du résultat  
Présentation du changement de banque  
Débat budgétaire et fixation du taux des cotisations 2018/2019  
Débat d'orientation 2018/2019  
Election au Conseil d'Administration (appel à candidature joint)

## A. Vie associative - Activités statutaires

### A1. Les adhésions

577 coopératives et foyers sont inscrits au fichier départemental (601 l'année précédente); ce qui représente 43 543 coopérateurs dans les établissements affiliés (écoles primaires, collèges, lycées, établissements spécialisés) contre 43 401 l'année précédente.

### A2. Assurances

Depuis six ans, les assurances sont prises par le biais du contrat MAE MAIF-OCCE. Ce contrat est le même que le contrat établissement auquel les écoles souscrivaient auparavant. Ses garanties ont été élargies et son coût a été réduit.

L'association départementale perçoit les cotisations d'assurances et les reverse intégralement à MAE-MAIF.

C'est aussi l'AD qui transmet les déclarations de sinistres aux assurances. L'AD a suivi sept dossiers de sinistre pendant l'année scolaire (vols et matériel détérioré).

### A3. Calendriers, agendas et outils de communication

**Calendriers** : Le stock commandé à la fédération (250) a été revendu à une coopérative scolaire.

**Agendas** : Nous avons vendu 10 agendas Cycle 1 (agenda collectif), 323 agendas et 32 guides pédagogiques Cycle 2 et 557 agendas et 36 guides pédagogiques Cycle 3.

La vente de cet outil, qui correspond à un réel besoin des classes, est en hausse depuis plusieurs années.

**Gestion des coopératives scolaires** : Les coopératives scolaires ont commandé 14 cahiers de comptabilité.

Les comptes rendus financiers des coopératives scolaires ont tous été saisis sur Retkoop, nouvel outil de gestion des coopératives scolaires.

**Revue « Animation et Education »** : Les coopératives scolaires qui le désiraient se sont abonnées directement à la revue Animation et Education ; 30 d'entre elles ont souscrit un abonnement.

### A4. Réunions statutaires

Le Conseil d'administration a tenu 5 réunions, le Bureau départemental s'est réuni 2 fois.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 15 mars 2017 à Chalon-sur-Saône, au Pole Associatif Langevin.

Nous sommes également représentés au sein du Conseil d'Administration de l'Union Régionale OCCE..

Nous avons reçu en novembre 2016 les inter-régionales à Chalon-sur-Saône et nous avons participé aux réunions statutaires nationales.

### A5. Information/communication

Nous avons diffusé 2 bulletins de liaison par voie postale, le premier à la rentrée avec les projets de l'année et le second en juin avec les consignes pour les CRA CRF. Le numéro « spécial AG » est envoyé aux coopératives scolaires par internet.

Nous envoyons aussi régulièrement des informations aux coopératives scolaires par le biais d'une lettre électronique « la lettre de l'OCCE ».

Ces informations sont relayées sur notre site internet.

### A6. Aide aux coopératives scolaires

Notre animateur départemental a répondu, le plus souvent possible, aux coopératives en se déplaçant dans les classes ou écoles concernées. Ceci dans le but de renforcer les liens entre l'OCCE 71 et ses adhérents et de modifier la perception de l'OCCE que peuvent avoir certains enseignants.

Didier Revillot a assuré de nombreuses interventions pour établir les comptes-rendus financiers, pour expliquer la tenue d'une comptabilité, pour conseiller les nouveaux mandataires.

Nous assurons également l'assistance nécessaire et les réponses aux demandes formulées au siège (problèmes d'assurance, aide aux dossiers de subvention, opérations financières de la coopérative scolaire) et nous mettons à disposition des coopératives scolaires un outil de comptabilité.

Nous épaulons aussi administrativement les coopératives scolaires dans le cadre d'accueil d'artistes (salaire et charge) dans le cadre du GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel).

### A7. Relation avec l'Education Nationale, Animations et formations

Nous bénéficions d'un poste national à temps plein d'un enseignant détaché occupé par Christian Duparay. Ce poste est financé par la Fédération Nationale OCCE, grâce à une subvention du ministère de l'Education Nationale.

Dans le cadre de Théâ, nous avons élargi notre partenariat avec 5 circonscriptions de l'Education Nationale (Mâcon Sud, Mâcon Nord, Louhans, Le Creusot et Montceau).

Nous avons également renforcé le partenariat départemental avec l'Association Nationale des Conseillers Pédagogiques (ANCP)

Comme stagiaires, l'animateur pédagogique, des élus ou des membres de l'OCCE ont participé aux stages suivants : « Formation à l'empathie pour devenir personne ressource », « Formation de formateurs à la médiation par les pairs », « A la rencontre d'une écriture théâtrale », « Journées d'Etudes Fédérales, La démarche de projets dans la pédagogie coopérative »

## B. Programme « Citoyenneté - Vivre ensemble

### B1. Ateliers climat de classe/Vivre ensemble

Interventions directes pour des cycles de 4 ou 5 séances auprès de 12 classes.

Dans 2 écoles, ce travail a été soutenu financièrement par des dossiers déposés par les classes auprès du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté)

Sont travaillés dans ces ateliers la connaissance de soi et des autres, les émotions, l'estime de soi et de l'autre, les besoins.

Un travail de fond a également été conduit par Chantale Thivent, en formation Master « Ingénierie Cognitive des Apprentissages et des Technologies pour la Formation et l'Education »

Le travail réalisé est en lien direct avec les nouveaux programmes d'EMC

A noter qu'un document reprenant ce thème est disponible sur le site de l'OCCE 71.

### B2. Formation dans le second degré

Travail avec les 6ème de l'EREA sur les compétences psychosociales et l'éducation à l'empathie mené dans des ateliers réguliers pendant l'heure de vie de classe.

Formation de médiateurs entre pairs avec des élèves de 6ème du collège La Croix Menée du Creusot et des élèves de 5ème du collège Pasteur de Mâcon. Ces actions ont débuté par un temps de formation des élèves des 6 classes de 6ème du Creusot et des classes de 5ème de Mâcon (4 heures par classe) et se sont poursuivies par une formation plus poussée pour les élèves volontaires.

Ces 3 actions ont bénéficié d'un financement CESC.

### B3. Droits de l'enfant

Nous avons relayé l'action nationale « A nous de jouer contre les discriminations à l'école »

## C. Programme « Activités scientifiques »

### C1. Apprendre en jardinant

En partenariat avec les DDEN.

14 classes se sont inscrites cette année (dont 7 maternelles) et ont reçu une délégation OCCE/DDEN.

Lors de cette visite, les enfants présentent leur travail à travers une découverte de leur jardin et reçoivent quelques cadeaux d'encouragement.

### C2. Journées au LAB 71

Nous avons accueilli 22 classes pour ces journées OCCE/LAB 71 à Dompierre les Ormes.

Au cours de la journée, les élèves participent à 4 ateliers (1 atelier rallye en autonomie, 1 atelier Jeux coopératifs avec l'OCCE et 2 ateliers scientifiques avec les animateurs du LAB 71).

Les thèmes proposés : ombres et lumières, l'alimentation, l'eau, les déchets, la biodiversité, l'énergie.

A noter que les écoles ont bénéficié d'un tarif préférentiel grâce à ce partenariat (4 € au lieu de 13 € par élèves)

### C3. Rallye maths

Le Rallye Maths a été initié par l'OCCE de Côte d'Or et relayé pour les coops de Saône-et-Loire de la Grande Section au CM2.

2 fois dans l'année (en janvier et en mars), les classes inscrites reçoivent une série d'énoncés de problèmes à résoudre de manière coopérative.

Les énoncés couvrent tous les domaines d'apprentissage en Mathématiques et s'inscrivent dans les programmes de l'école ; ces énoncés sont conçus par un groupe de travail composé d'enseignants, membres de l'OCCE , de l'APMEP Bourgogne (Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public), de l'IREM de Dijon (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques).

En Saône-et-Loire, 85 classes se sont inscrites.

## D. Programme « Echanger, Communiquer, Produire »

### D1. Etamine

Action nationale relayée par l'AD 71

3 classes inscrites comme « auteurs/lecteurs »

1 classe inscrite comme « auteurs »

### D2. Ecoles en poésie

Action nationale relayée par l'AD 71

8 écoles de Saône et Loire ont obtenu le label « Ecoles en poésie »

### D3. Lire et écrire des images

Action nationale relayée par l'AD 71

1 classe inscrite dans la catégorie « jury »

### D4. Théâ/Théâtre

25 classes, dont 2 classes de collèges, de 6 circonscriptions différentes se sont engagées dans les projets Théâ et Théâtre avec Dominique Richard et Lise Martin comme auteur.e.s.

Le projet a débuté dans les classes par des lectures offertes des textes de D. Richard et L. Martin. Pendant l'année scolaire, les élèves ont pu travailler avec des comédiens, découvrir les coulisses et l'univers caché d'un lieu de diffusion théâtrale, assister à un spectacle, rencontrer les auteur.e.s, assister à une lecture publique et présenter en fin d'année aux autres classes participantes le travail accompli.

Projet en partenariat avec la scène nationale Le Théâtre de Mâcon, l'ECLA de St Vallier, l'ARC du Creusot et la Médiathèque Municipale de Mâcon et soutenu par la DRAC.

## E. Programme « Formations adultes »

### E1. En partenariat avec l'Education Nationale

- 2 1/2 journées d'animation pédagogique dans une école de 12 classes sur le climat scolaire et les jeux coopératifs
- 2 1/2 journées d'animation pédagogique pour des enseignants du milieu rural (un RPI de 5 classes et une école de 3 classes) sur le parcours citoyen
- 3 heures avec une douzaine de stagiaires de l'ESPE (compétences psycho sociales et climat de classe)
- Une journée avec 30 formateurs (conseillers pédagogiques et maîtres formateurs) sur les ateliers Climat de classe
- 5 1/2 journées pour les projets Théâ et Théâlire (24 enseignants)

### E2. Formations « label OCCE »

- Formations « à la carte » de mandataires à la gestion de coops
- 1 cycle de 3 séances « Réfléchir à sa posture pour amener l'enfant vers l'autonomie » pour les enseignants de maternelle (une douzaine) avec Satya Triboulin
- Co-animation avec l'IFMAN d'un stage régional OCCE de 4 jours sur la Communication Non Violente

## Rapport financier sur les opérations de l'exercice clos le 31 août 2017

Nous vous avons réunis en assemblée ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Conformément à nos statuts, ceux-ci comprennent :

- les comptes annuels agrégés,
- les comptes annuels de l'Association Départementale (siège).

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

### 1) Présentation des comptes annuels agrégés :

Les comptes annuels agrégés de l'exercice clos le 31 août 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées en annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître un bilan agrégé (siège départemental + CRF agrégés) intégrant 575 comptes rendus financiers reçus des coopératives et foyers coopératifs affiliés sur 577 attendus au titre de cet exercice.

Le résultat agrégé est déficitaire de 5 547,29 €

L'exercice 2016/2017 est marqué par un résultat déficitaire des 575 coopératives agrégées (déficit de 16 648.44 € contre un déficit de 189.32 € l'année dernière, - 28,95 € par coopérative).

L'actif des 575 coopératives scolaires agrégées s'élève à 1 821 924.11 € (3138.56 € par coopérative)

### 2) Présentation des comptes annuels de l'Association Départementale :

Le total des produits du siège départemental s'élève à 138 132.96 € lors du dernier exercice clos contre 134 687.17 € pour l'exercice précédent.

La cotisation départementale s'est élevée à 1.70 € par coopérateur au cours du dernier exercice clos (1.50 € pour l'exercice précédent.)

La situation financière du siège départemental de l'association est la suivante :

Le résultat du siège départemental est excédentaire de 11 101.15 €

Ce résultat s'analyse comme suit :

Augmentation de la cotisation votée lors de l'Assemblée Générale de 2016

Diminution de la masse salariale

Diminution des frais de déplacement

### 3) Situation et activité du dernier exercice clos

L'exercice de douze mois clos le 31 août 2017 a été marqué par les faits suivants :

Le nombre de coopérateurs a légèrement augmenté, variant de 43 543 au cours du dernier exercice clos contre 43 401 lors de l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives adhérentes a diminué, variant de 577 contre 601 au cours de l'exercice précédent.

Des contrôles sur pièces des comptes de coopératives ont été réalisés pour 7 coopératives.

La poursuite de la formation comptable, administrative et informatique des mandataires de coopératives : des formations individuelles ont été organisées sur rendez-vous au siège départemental.

### 4) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale un débat sur les montants de la cotisation et du forfait d'affiliation .

Un budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice sera soumis au vote lors de l'Assemblée Générale.

### 5) Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 août 2017 comme suit :

Affectation du résultat du siège départemental, soit 11 101.15 € pour l'exercice clos le 31 août 2017, au fonds associatif (compte 102) dans son intégralité,

Affectation du résultat de chaque coopérative ou foyer coopératif agrégé, soit -16 648.44 € pour les 575 coopératives et foyers coopératifs agrégés au 31 août 2017, dans le compte report à nouveau (compte 110) de chaque coopérative ou foyer coopératif.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Selon nos statuts, le CA se compose de 9 à 24 élus.

- Il se réunit au moins une fois par trimestre et statue :
  - sur la création des coopératives scolaires et foyers coopératifs, autorise l'ouverture des comptes courants en leur nom ou en celui de leurs services, accrédite, sur proposition de son président, le mandataire adulte pour la signature des opérations financières;
  - sur la radiation des coopératives et foyers coopératifs, la fermeture des comptes financiers;
  - sur l'agrément ou la radiation des membres de l'association.
- Il prépare le budget de chaque exercice, étudie les ententes, conventions, marchés et contrats.
- Il a les plus larges pouvoirs d'administration de l'association départementale, dont il assume l'essentiel de l'animation.

Les membres du CA en 2016/2017

**Aurélie BLETON**  
Catherine CHAUSSUMIER  
Damien DELOGE  
Martine DELOGE  
Sylvie DESCOMBES  
**Christian DUPARAY**  
Dominique GAYE  
Nadine GUYOT  
**Marianne GILLER**  
Aline JANET  
Thérèse KAIM  
Sophie LARTAUD  
**Christine LAVAUD**  
Grégory LEPOUTRE  
Catherine MIDY  
**Céline RACINE**  
Dominique RENAUDIE  
Michel SCHAEFFER

La liste des membres du CA renouvelables à l'AG de 2018 est notée en caractères gras.

Le Conseil d'Administration souhaite accueillir de nouveaux membres (bulletin de candidature ci-dessous). Pour être plus efficace, pour représenter l'ensemble des enseignants et des élèves, rejoignez-nous!

-----  
**CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPARTEMENTAL DE L'OCCE**

à retourner à OCCE 71—Pôle associatif Langevin, 2 Rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon/Saône

Je soussigné(e) (nom,prénom):

Date et lieu de naissance :

Fonction à l'Education Nationale :

Adresse Personnelle :

Adresse Professionnelle :

Tél. Personnel :

Tél. Professionnel :

Courriel :

RENOUELLE MA CANDIDATURE

FAIS ACTE DE CANDIDATURE

pour les élections au Conseil d'Administration de l'OCCE du 07 Mars 2018

Date :

Signature :

à retourner à OCCE 71 - Pôle associatif Langevin, 2 Rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon/Saône

Mme Melle M

Fonction

Adresse

Code Postal

Ville

- assistera à l'Assemblée Générale 2018 de l'OCCE 71
- n'assistera pas à l'Assemblée Générale 2018 de l'OCCE 71

Date :

Signature :

-----

à retourner à OCCE 71 - Pôle associatif Langevin, 2 Rue Alphonse Daudet - 71100 Chalon/Saône

Je soussigné(e)

Mandataire de la coopérative scolaire de

Ou

Membre actif individuel

donne pouvoir

à M

Mandataire de la coopérative scolaire de

pour participer en mon nom aux votes qui vont avoir lieu à l'Assemblée Générale 2018 de l'OCCE 71

À ..... Le .....

Signature